

L'aube se lève sur l'éco-village du Mont Radar

Déjà 15 personnes habitent l'éco-village du Mont Radar, situé sur une ancienne base militaire à Saint-Sylvestre, à 45 minutes au sud de Québec. La base avait été abandonnée en 1964 et la plupart des bâtiments étaient endommagés. En 1996, Jean-Marc Deniau y implanta une base de plein air écologique. Intéressé au concept d'éco-village par Michel Despagne de Québec (www.cohabita.ca), il prend le grand virage vert en mai 2005 en s'associant avec Philippe Laramée, éditeur de la revue alternative Aube.

Le site de près de 650 acres (263 hectares) était tout adapté pour l'implantation d'un éco-village, affirme M. Laramée : auberge et pavillon pouvant déjà accueillir une soixantaine de personnes, une trentaine de fondations en béton armé orientées plein sud, accès Internet haute vitesse sans fil, un des meilleurs réseaux câblés de la région. Chaudière

Appalaches, le plus haut sommet (998 mètres sur 200 kilomètres à la ronde, réservoir pouvant contenir 200 000 gallons (609 000 litres) d'eau, installations sanitaires et fluidales, plusieurs routes en excellent état, salle de spectacles, et fort potentiel écotouristique avec deux lacs, plusieurs sentiers et même d'anciennes pistes de ski alpin.

L'éco-village, qui a fait les manchettes de médias provinciaux comme Le Soleil et L'actualité en 2006, passe en mode construction. Deux terrains, sur une cinquantaine offerts dans cinq hameaux, ont été vendus. Le constructeur de maisons de bois rond Donald Quillet y érigera cette année une résidence de type scandinave avec toit végétal. Les futurs propriétaires s'engagent à signer et respecter une charte écologique et à devenir membres d'une fondation qui administrera les espaces communautaires.



L'éco-village se bâtit sur une ancienne base militaire, sur une montagne atteignant 998 mètres d'altitude.

Plusieurs autres projets sont en train, dont celui d'options écologiques de transport comme un mini-bus propulsé au biodiesel, le partage de véhicules et l'achat de voitures de golf électriques.

Le village présente régulièrement des soirées et organise des journées

Électromagnétisme : protéger les enfants avant tout

Un nombre croissant de médecins et d'élus optent pour la protection des enfants qui sont de plus en plus exposés aux champs électromagnétiques (CEM). Pour la fréquence de 60 Hertz (courant domestique et des lignes électriques), le risque de leucémie double chez les enfants exposés à un champ magnétique mesurant 4 milligauss (0,4 microtesla) en moyenne sur 24 heures. Ces champs sont donc classés « peut-être cancérogènes » pour l'homme depuis 2001.¹

Les politiques d'évitement prudent des CEM deviennent monnaie courante. Le Département de santé publique de l'état américain du Connecticut, par exemple, favorise une limite d'exposition grand public de 10 mG (1 mT). Une limite dix fois plus sévère que celle préconisée par les compagnies d'électricité locales.²

Les experts s'inquiètent surtout de l'exposition des émissions d'hyperfréquences produites par les téléphones cellulaires et leurs antennes relais. La ville de Bruxelles imposera dès 2009 une norme de 3 volts par mètre, 47 fois plus contraignante que celle permise par l'État belge.³ Ceci pour les fréquences

de 0,1 mégahertz (milliards de Hertz ou GHz), gigahertz (milliards de Hertz ou GHz).

Par ailleurs, à travers le monde, notamment de la commission de l'État de l'Angeles, ont interdit l'installation sur les terrains scolaires ou à proximité.

En 1973, le Conseil national du Canada publiait le rapport de l'organisme prônant un contrôle strict, incontrôlé et irresponsable de telles ondes.⁴ Une mise en garde.

D'ailleurs, depuis la publication en 1979, tous les CEM à des effets sur la santé ont été rigoureusement attaqués par le Fonds de recherche en santé publique et de téléphonie cellulaire.

Mais les pressions scientifiques indépendantes ont été élues. Il est étonnant qu'ils s'intéressent si peu aux peuples les plus

Ton bois est-il vert ?



Attirer la faune ailée



L'écologie du radiant



WELKE 14 NUMÉROS 7 - 3,99 \$ CAN
0 65385 22175 4 02
Pub. No. d'enregistrement 10091
Télé. de publication 94201004

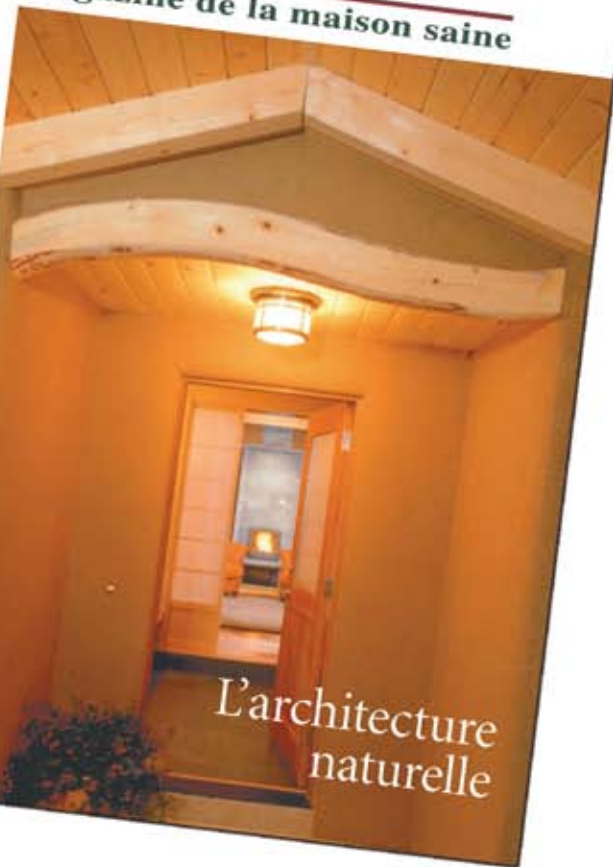
Matériaux récupérés - Promoteurs verts

Maintenant imprimé sur papier 100 % recyclé post-consommation

PRINTEMPS 2007

La Maison du 21^e siècle

Le magazine de la maison saine



L'architecture naturelle

la Maison du 21^e siècle

LE MAGAZINE DE LA MAISON SAINTE

L'aube se lève sur l'écovillage du Mont Radar

Déjà 15 personnes habitent l'Écovillage du Mont Radar, situé sur une ancienne base militaire à Saint-Sylvestre, à 45 minutes au sud de Québec. La base avait été abandonnée en 1964 et la plupart des bâtiments étaient endommagés. En 1996, Jean-Marc Deneau y implante une base de plein air écologique. Initié au concept d'écovillage par Michel Desgagnés de Québec (www.cohabitat.ca), il prend le grand virage vert en mai 2005 en s'associant avec Philippe Laramée, éditeur de la revue alternative *Aube*.

Le site de près de 650 acres (263 hectares) était tout adapté pour l'implantation d'un écovillage, affirme M. Laramée : auberge et pavillon pouvant déjà accueillir une soixantaine de personnes, une trentaine de fondations en béton armé orientées plein sud, accès Internet haute vitesse sans fil, un des meilleurs gisements éoliens de la région Chaudière-

Appalaches, le plus haut sommet (698 mètres) sur 200 kilomètres à la ronde, réservoir pouvant contenir 200 000 gallons (909 000 litres) d'eau, installations sanitaires et fluviales, plusieurs routes en excellent état, salle de spectacles, et fort potentiel écotouristique avec deux lacs, plusieurs sentiers et même d'anciennes pistes de ski alpin.

L'écovillage, qui a fait les manchettes de médias provinciaux comme *Le Soleil* et *L'actualité* en 2006, passe en mode construction. Deux terrains, sur une cinquantaine offerts dans cinq hameaux, ont été vendus. Le constructeur de maisons de bois rond Donald Ouellet y érigera cette année une résidence de type scandinave avec toit végétal. Les futurs propriétaires s'engagent à signer et respecter une stricte charte écologique et à devenir membres d'une fondation qui administrera les espaces communautaires.



L'écovillage se bâtit sur une ancienne base militaire, sur une montagne atteignant 698 mètres d'altitude.

leradar.org

Plusieurs autres projets sont en branle, dont celui d'options écologiques de transport comme un minibus propulsé au biodiesel, le partage de véhicules et l'achat de voitures de golf électriques.

L'écovillage présente régulièrement des soirées d'information à Québec et organise des journées portes-ouvertes mensuelles.

Informations : 418.596.1250 www.leradar.org

Électromagnétisme : protéger les enfants avant tout

Un nombre croissant de médecins et d'élus optent pour la protection des enfants qui sont de plus en plus exposés aux champs électromagnétiques (CEM). Pour la fréquence de 60 Hertz (courant domestique et des lignes électriques), le risque de leucémie double chez les enfants exposés à un champ magnétique mesurant 4 milligauss (0,4 microtesla) en moyenne sur 24 heures. Ces champs sont donc classés « peut-être cancérigènes » pour l'humain depuis 2001.¹

Les politiques d'évitement prudent des CEM deviennent monnaie courante. Le Département de santé publique de l'état américain du Connecticut, par exemple, favorise une limite d'exposition grand public de 10 mG (1 mT). Une limite dix fois plus sévère que celle préconisées par les compagnies d'électricité locales.²

Les experts s'inquiètent surtout de l'explosion des émissions d'hyperfréquences produites par les téléphones cellulaires et leurs antennes relais. La ville de Bruxelles imposera dès 2009 une norme de 3 volts par mètre, 47 fois plus contraignante que celle permise par l'État belge.³ Ceci pour les fréquences

de 0,1 megahertz (millions de Hertz ou MHz) à 300 gigahertz (milliards de Hertz ou GHz).

Par ailleurs, à travers le monde, plusieurs élus, notamment de la commission scolaire de Los Angeles, ont interdit l'installation d'antennes relais sur les terrains scolaires ou à proximité de ceux-ci.⁴

En 1973, le Conseil national de recherches du Canada publiait le rapport de trois chercheurs en anatomie prônant un contrôle strict « pour éviter l'usage incontrôlé et irresponsable d'appareils émettant de telles ondes ».⁵ Une mise en garde ignorée...

D'ailleurs, depuis la première étude sur le sujet publiée en 1979, tous les chercheurs ayant relié les CEM à des effets sur la santé humaine sont systématiquement attaqués par les compagnies d'électricité et de téléphonie cellulaire. Plusieurs ont perdu leurs fonds de recherche ou même leur emploi.⁶

Mais les pressions populaires et l'appui de scientifiques indépendants font enfin bouger les élus. Il est étonnant de constater que les Québécois s'intéressent si peu au dossier, eux qui sont parmi les peuples les plus exposés aux CEM...



De plus en plus de commissions scolaires interdisent l'installation d'antennes relais près des écoles. En France, le Collège Marcel-Pagnol a temporairement fermé ses portes lorsqu'une soixantaine d'élèves et de professeurs ont manifesté de mystérieux symptômes de dermatites (non d'origine alimentaire).

www.next-up.org

1. www.iarc.fr/FR/Press_Releases/archives/pr136f.html
2. microwavenews.com/docs/mwn.1-07.pdf
3. www.actuello.com/-15133-bruxelles-bruxelles-severe-envers-antennes-.html
4. www.energyfields.org/impacts.html#child
5. <http://omega.twoday.net/stories/3319240>
6. powerwatch.org.uk/docs/emhealth.asp

Article paru dans

La Maison du 21e Siècle

Printemps 2007



Nos projets ayant beaucoup évolué, mises à jour disponibles:

www.leradar.org - info@leradar - 418.596.1250
www.laplumedefeu.com - info@laplumedefeu.com - 418-596-1243

Ce document fait partie du dossier de presse de Philippe Laramée:

- ... éditeur et fondateur de **Aube, le recueil de solutions** (de 2001 à aujourd'hui)
- ... recherche, implantation et réseautage sur **les écovillages au Québec** (de 2001 à aujourd'hui)
- ... concepteur du projet de microsociété sur le site du **Domaine du Mont Radar** (2005-2009)
- ... concepteur de la **Mosaïque du Mont Ste-Marguerite** (projet 2010)

Pour toute demande d'entrevue, de conférences, de réseautage ou pour toute demande de consultation, celui-ci est disponible pour vous rencontrer partout au Québec ou par le biais d'Internet pour un entretien à distance.